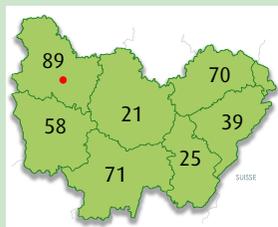




OÙ
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'AUXERROIS

> 21 communes
> 63.877 habitants



ACTEURS DU PROJET

- > **Porteur du projet**
communauté de l'Auxerrois
- > **Maître d'œuvre**
communauté de l'Auxerrois,
avec des référents bénévoles qui servent de
relais
- > **Partenaire**
Syndicat mixte d'étude pour la valorisation et
le traitement des déchets ménagers
et assimilés du Centre-Yonne (SDYC) qui
porte le programme de prévention des
déchets



LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE



Le contexte et l'objectif de l'opération

En 2007, la communauté de l'Auxerrois s'est engagée dans un programme de **promotion du compostage**, afin de développer et améliorer cette pratique. Elle s'appuie pour cela sur un maître-composteur qui, notamment, valorise le retour d'expérience des familles qui pratiquent le compostage. Dès 2008, elle a été **sollicitée par quelques habitants** de la résidence Saint-Exupéry à Auxerre, désireux de s'associer à l'opération plutôt réservée, au départ, aux familles vivant en maison individuelle. Le 9 juillet **2009**, un composteur a été installé au pied de leur immeuble. L'initiative, depuis, a fait école, en premier lieu dans la résidence voisine des Conches.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Les solutions retenues

Concertation. Le projet, à l'initiative de quelques personnes, a été conforté par le biais d'un **sondage** pour connaître le nombre de foyers intéressés. Il a ensuite été présenté au conseil syndical de copropriété où il a été validé.

Une pratique encadrée. Les foyers volontaires signent une **charte** du compostage collectif qui fixe les règles de fonctionnement. Cette charte garantit également un **accompagnement** et un suivi de l'opération par la collectivité. Les participants, en particulier, reçoivent une petite formation sur le compostage.

Relais. La résidence dispose d'espaces verts dont l'entretien, assuré par un paysagiste, fournit le structurant (broyat et feuilles) à ajouter aux bio-déchets des habitants. **Trois habitants « référents »** sont en charge d'ajouter ce structurant et de retourner régulièrement le contenu du composteur. Leur rôle est également d'assurer un relai d'information entre les services de la collectivité et les résidents.

Équipements. Au composteur installé en pied d'immeuble a été adjoint en mai 2010 un **bac de maturation** du compost. Outre les équipements collectifs, la communauté de l'Auxerrois fournit aux familles volontaires des **bio-seaux** qui, équipés d'un couvercle, évitent les nuisances olfactives.

COÛT DE L'ACTION

• 863 euros

Coût de l'action l'année de lancement (étude, suivi et formation, équipement de composteurs et de bio-seaux, communication)

• 325 euros

Coût annuel récurrent (suivi par le maître composteur, communication...)

MOYENS MOBILISÉS POUR LE FONCTIONNEMENT

- Des habitants référents bénévoles
- Mobilisation du maître composteur et d'un technicien pour le suivi, estimée à 23 heures la première année, à 10 heures les années suivantes (par résidence).

CONTACTS

Raphaël Poussin
responsable technique de la communauté de l'Auxerrois
2 ter, rue Faillot - BP 58
89010 Auxerre
Tél. : 03.86.18.08.21
r.poussin@agglo-auxerrois.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.alterre-bourgogne.org
www.communaute-auxerrois.com



Fiche réalisée le 10/05/2015 par la DREAL Bourgogne à partir de la fiche établie par Alterre Bourgogne

Rédaction : Alexandra Caccivio - Conception graphique : Anne Gautherot
Photographies : Communauté de l'Auxerrois



Résultat de l'opération

Participants

- Saint-Exupéry : **15 foyers** volontaires sur les 58 ; 2 composteurs de 650 litres
- Les Conches : **13 foyers** sur les 32 ; 1 composteur de 360 litres et 2 composteurs de 650 litres
- **7 autres immeubles** participants : Vaulabelle, Champlerois, Clos-Saint-Julien, Les Boussicats, îlot du Pont, Four à Chaux et la gendarmerie Migraines

Réduction des déchets

- 585 kg de déchets par an et par habitant avant installation d'un composteur (en moyenne)
- Jusqu'à **50 kg en moins par habitant et par an** après installation d'un composteur (en moyenne)
- Des résultats cependant très variables d'un foyer à l'autre, qui dépendent des habitudes alimentaires (plats préparés ou cuisine maison)

Compost

Depuis 2011, des distributions de compost ont été réalisées sur plusieurs résidences, auprès des habitants. Il leur sert de **fertilisant naturel** pour les plantes d'appartement ou pour les jardinières.

Économies

Le nombre de logements impliqués est encore insuffisant pour réduire le coût de la collecte à l'échelle de la communauté de l'Auxerrois.

Lien social

Ce projet a permis de créer du lien entre les habitants des résidences concernées. Les référents, en particulier, organisent des **temps de rencontre conviviaux**.

30% Part des déchets fermentescibles dans nos poubelles

Points de vigilance

- > Un projet qui repose sur l'**implication des habitants**
- > Un emplacement, pour les composteurs, choisi avec soin : pas trop près des habitations ; pas trop loin pour éviter de décourager ceux qui compostent
- > Un **minimum de 3 ou 4 foyers** requis au démarrage de l'opération
- > Une difficulté à toucher les locataires quand la résidence connaît un turn over important
- > La nécessité d'associer la société en charge de l'entretien des espaces verts, qui fournit le structurant

Valorisation

Le compostage collectif s'est développé sur la communauté d'agglomération sous d'autres formes. En centre-ville, les résidents ont ainsi été équipés sans signer de charte ni nommer de référent, préférant s'appuyer sur le gardien qui gère seul le composteur.



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ